

ANNEXE 01.

MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

GROUPE DE TRAVAIL INTERNE

p.2

COMITÉ DE SUIVI

p.2

ARTICULATION INTERNE

p.3

AGIR POUR VALIDER LA STRATÉGIE

p.7



GRUPE DE TRAVAIL INTERNE

- **François Bland** (dir.) ;
- **Nicolas Chardin** (dir. adjoint) ;
- **Francis Talin** (responsable pôle Education à l'Environnement, Culture et Développement Social) ;
- **Magali Veyrat** (chargée de mission interprétation des patrimoines, PEECDs) ;
- **Sébastien Bret** (responsable pôle Usages et Activités) ;
- **Mélissa Desbois** (chargée de mission sports et loisirs de nature, PUA) ;
- **Anne Rouche** (chargée de mission marque Esprit Parc national, PUA) ;
- **Zacharie Bruyas** (responsable pôle Communication) ;
- **Fabienne Galleras** (chargée de mission travaux des terrains du Conservatoire du Littoral, PATGP) ;
- **Alain Vincent** (responsable secteur Interface Ville-Nature) ou **Jérémy Boisseau** (responsable adjoint secteur IVN) ;
- **Alain Mante** (responsable secteur Littoral Ouest Archipel) ;
- **Thierry Houard** (responsable secteur Littoral Est et Haute Mer) ou **Mathieu Imbert** (responsable adjointe secteur LEHM).

COMITÉ DE SUIVI

- **François Bland** ;
- **Nicolas Chardin** ;
- **Francis Talin** ;
- **Magali Veyrat** ;
- **Patrick Bayle**, Conseil Scientifique ;
- **Daniel Faget**, Conseil Scientifique ;
- **Florence Sarano**, Conseil Scientifique ;
- **Mélanie Foubert**, Conseil Economique Social et Culturel ;
- **Valérie Hamel**, Conseil Economique Social et Culturel ;
- **François Gondran**, Conseil d'Administration ;
- **Servane Tarot**, Conseil d'Administration ;
- **Sophie Lecat**, Parc national de Port-Cros, Service Tourisme durable, Accueil et Valorisation des Patrimoines – Adjointe à la cheffe de service.

Le diagnostic d'une très large augmentation de la fréquentation dans les aires protégées est posé par tous. Disparition des campagnes et des friches par l'emprise urbaine, développement du tourisme, label Parc national, augmentation du besoin de loisir et de nature... conduisent à toujours plus de visiteurs et d'attentes diverses. Dans le même temps, le savoir être dans la nature laisse à désirer pour de nombreux usagers (le lien aux autres vivants est souvent déformé sous le prisme du regard humain). Nous devons mettre en place des outils d'accueil et d'interprétation à l'échelle du territoire, afin de gérer les flux de visiteurs, mais aussi d'en valoriser les patrimoines exceptionnels, pour que chacun en prenne conscience et les respecte.

Du fait de l'étendue du Parc national, « l'expérience utilisateur » se fait habituellement sur une partie du territoire ; notre capacité commune de produire et d'aménager s'étalera donc dans le temps et devra saisir les opportunités d'évènements ou d'aménagements. L'enjeu est donc **d'apporter une cohérence en amont** sans préjuger de ce qui sera fait (et par qui) à moyen terme et sans non-plus se doter de règles et de programmes que nous ne serions pas en mesure de suivre.

Ce **partage** qui a commencé dès la création du schéma en associant agents du Parc et des collectivités, gouvernance et acteurs associatifs permet de :

- **Structurer notre discours de valorisation des patrimoines** par un processus d'intelligence collective dépassant le positionnement des institutions gérant le territoire.
- **Cartographier les besoins** et les unités d'intervention, ébaucher des priorités d'actions
- **Donner au public une visibilité globale** par une identité visuelle commune qui s'adapte à l'outil/média et à la structure qui le crée.

ARTICULATION INTERNE

Le schéma d'interprétation participe à l'organisation des actions sur le territoire menées par l'établissement du Parc national depuis sa création.

CHARTRE DU PARC NATIONAL

Il participe à la mise en œuvre de **la charte** et particulièrement aux objectifs de protection du patrimoine dans son cœur : n°IX « *protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti et archéologique, et l'histoire des lieux* » et n°XI : « *Accueillir, éduquer et sensibiliser tous les publics à l'environnement exceptionnel du Parc national des Calanques* », notamment avec la mesure partenariale 23 : **créer un plan d'interprétation du patrimoine pour mettre en place des sites d'accueil et des sentiers de découvertes.**

La charte du Parc national des Calanques est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.calanques-parcnational.fr/fr/publications-et-documents>

PLAN D'ACTIONS PLURIANNUEL 2017-2021

Le schéma s'inscrit également dans le **Plan d'actions pluriannuel 2017-2021**, notamment dans l'objectif opérationnel « *Créer de nouvelles opportunités de vivre le lien à la nature, au territoire, et à l'histoire des Calanques* ».

STRATÉGIE D'ACCUEIL

Elle structure les intentions du Parc national en direction des publics, en particulier les différentes démarches de programmation en cours ou en projet (schéma d'accès, schéma des sports, schéma de mouillage, signalétique, schéma d'interprétation, plan paysage sous-marin, etc.). Elle doit aussi dialoguer avec les autres démarches de programmation ou d'intervention déployées par les partenaires du Parc national. Préconisations émises concernant l'interprétation :

Orientations pour l'action

- Déployer une gamme d'outils de médiation sur sites (panneaux, expositions, sentiers découverte, etc.), diversifiée en fonction des publics, structurée par les offres déjà existantes et thématiques selon les sites ;
- Elaborer des animations sur sites afin de valoriser la médiation humaine, notamment en direction des publics jeunes ou han-

- dicapés, en impliquant les agents de terrain du Parc et en collaboration avec les associations et professionnels du secteur ;
- Décliner des contenus sur les outils virtuels (web, applications) ou embarqués (audioguides), y compris dans une logique d'accessibilité (handicap sensoriel ou mental) ;
- Elaborer des dispositifs de scénarisation (discours, aménagement, équipement) de sites grand public (routes belvédères, points de vue).

Dans ce contexte, la stratégie d'accueil a principalement pour ambition de faire cohabiter deux des missions clés du Parc national que sont la préservation des patrimoines et l'ouverture au public, via le recours, notamment, à des dispositifs de régulation, d'éducation et d'implication citoyenne.

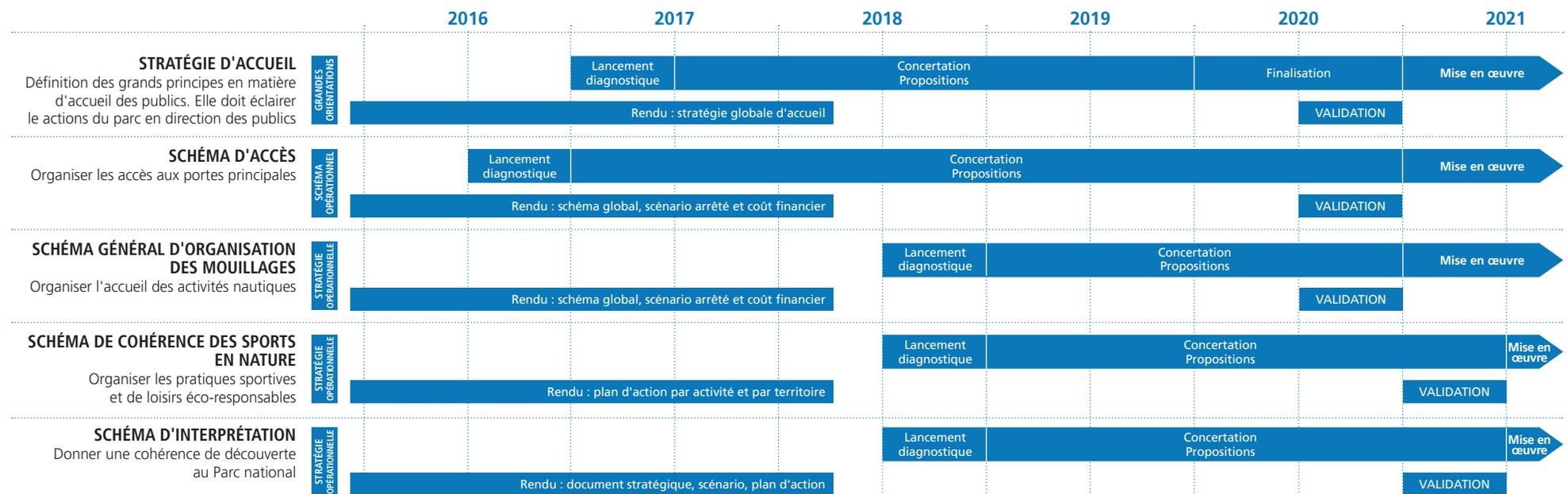
Ce qui signifie, notamment, de combiner concrètement les objectifs suivants :

- maintenir des zones de quiétude** dans les cœurs de nature

afin d'éviter l'étalement de la fréquentation ;

- limiter les impacts de la fréquentation** sur les zones déjà « sur-fréquentées » ;
- développer l'appropriation par les visiteurs** de l'objet Parc national afin de viser une diminution des comportements inadéquats. [...]

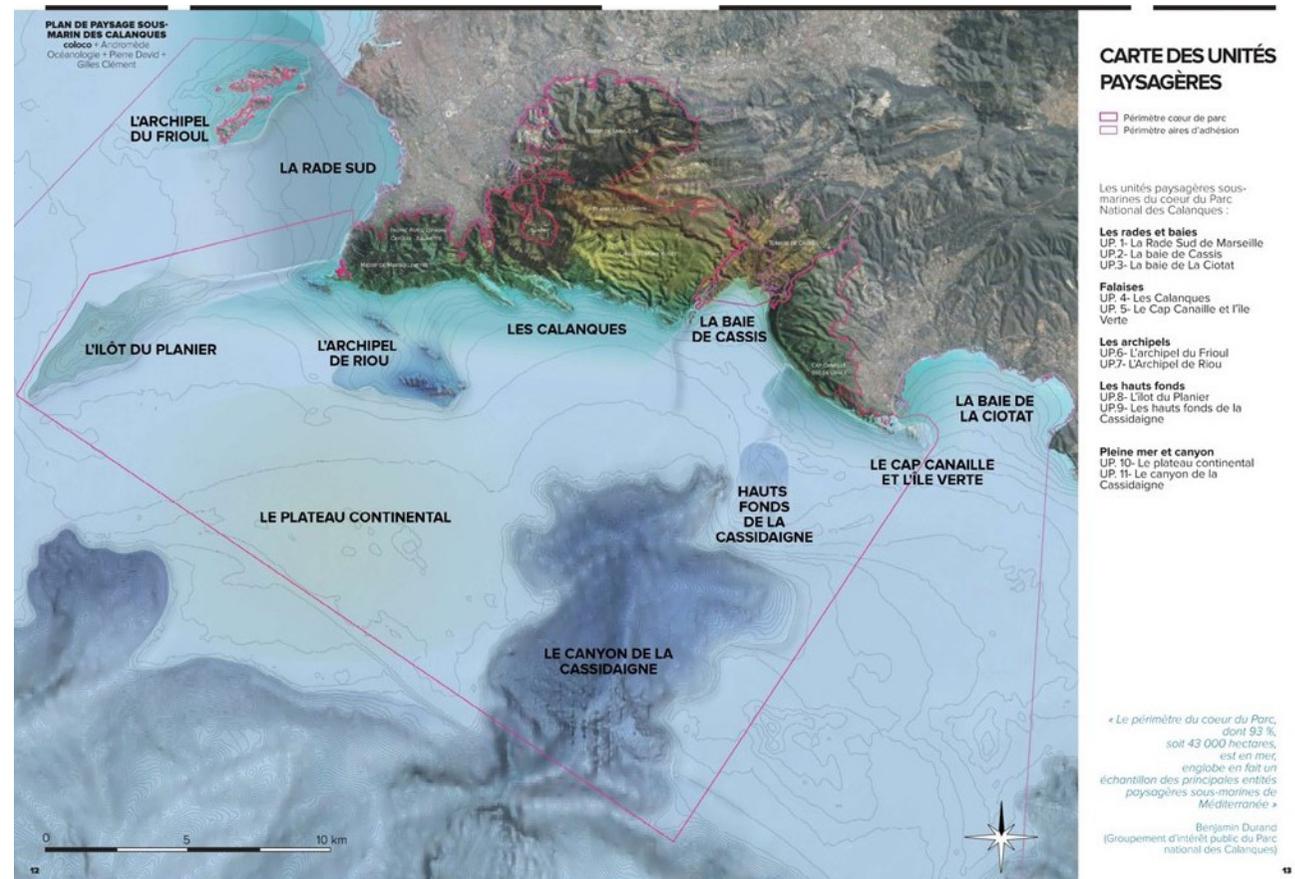
Au final, la mise en œuvre de la stratégie doit donner corps à la destination « Parc national des Calanques ». Une destination qui assume à la fois son attractivité touristique, son rôle social et son exceptionnalité patrimoniale, en organisant des modes de fréquentation de l'espace régulés, susceptibles de respecter les enjeux de préservation (limitation des impacts, respect du caractère) et de transmission des patrimoines (éducation à l'environnement, implication citoyenne) qui sont au cœur de l'existence du Parc national des Calanques ».



PLANS DE PAYSAGE

Les unités paysagères définies ont été prises en compte lors de la définition des zones pouvant nécessiter l'élaboration de plans d'interprétation localisés (Partie 3). Les caractéristiques décrites dans les deux plans de paysages (terrestre et sous-marin) doivent être pleinement intégrées dans l'esprit des lieux défini pour chaque plan d'interprétation.

Le plan de paysage sous-marin rappelle que les unités paysagères sous-marines sont également des éléments patrimoniaux à ne pas oublier dans l'interprétation proposée d'un lieu spécifique. Il s'agira de rendre visible cet invisible et de retrouver les liens entre terre et mer.



<http://www.calanques-parcnational.fr/fr/des-actions/protéger-et-préserver/plan-paysage>

<http://www.calanques-parcnational.fr/fr/actualites/en-duplex-des-fonds-marins-retour-sur-latelier-hors-les-murs-du-plan-de-paysage-sous>

STRATÉGIE SCIENTIFIQUE

Elle est ainsi axée sur les enjeux de solidarité écologique. Elle reconnaît la multiplicité des valeurs individuelles et collectives accordées aux patrimoines naturel et culturel et prend en compte les activités humaines et leur histoire dans le fonctionnement des divers écosystèmes du Parc national.

<http://www.calanques-parcnational.fr/fr/des-actions/acquerir-des-connaissances/strategie-scientifique>

Ce fonctionnement éco-systémique et le retour de l'Homme au sein du Vivant sont deux notions de la stratégie scientifique qui ont aussi été mises au cœur du schéma d'interprétation, de son idée forte.

SCHÉMA D'ACCÈS

Il redéfinit sur les principales portes d'entrée du Parc national, la circulation des flux de visiteurs, leur cheminement. Lorsqu'un projet d'interprétation est mené sur un espace où un schéma d'accès a été défini, il sera nécessaire d'en prendre connaissance et de l'intégrer à la réflexion menée afin de s'accorder, pour que l'interprétation soit placée au bon endroit et participe indirectement à gérer les flux, le mode de déplacement sur un espace donné (concentration devant un panneau, sur un point d'écoute, d'observation... par exemple).

<https://marsactu.fr/bref/parc-national-calanques-veut-reflechir-a-portes/>



Processus de création

ACQUÉRIR LE SAVOIR FAIRE

Pour ce schéma, plutôt que faire appel à une Maîtrise d'œuvre externe, nous avons opté pour porter la réalisation du travail en interne, accompagnés suivant un principe de « formation/action » par une spécialiste en valorisant au mieux l'intelligence collective. Maîtrisant le diagnostic, nous devons acquérir un savoir-faire en interprétation des patrimoines.

METTRE EN ŒUVRE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Un groupe de travail interne, associant la diversité des métiers des agents du Parc, a pris part à la création de chaque étape du projet via des ateliers et a validé au préalable les contenus présentés au comité de suivi. (Liste membres en annexe 1).

Un comité de suivi, regroupant deux représentants de chacune des trois instances de gouvernance du Parc national et un membre extérieur du Parc national de Port-Cros, s'est réuni trois fois pour amender et valider les étapes fondamentales de la construction du schéma, préparant ainsi son passage en commission.



LE MOT DE L'EXPERTE CATHERINE CAYRE, DIRECTRICE DE CAIRN INTERPRÉTATION

« L'interprétation des patrimoines est une façon de nous amener à changer notre regard sur ce qui nous entoure. Elle propose une "lecture" du monde qui éclaire notre passé, donne du sens à notre présent, et nous invite à imaginer l'avenir. Or, cette quête de sens me paraît primordiale pour nous aider à faire face aux enjeux et aux changements qui nous attendent dans les décennies à venir.

Le parc national des Calanques est un lieu fascinant parce qu'il est précisément au cœur de tous ces enjeux : c'est un espace d'union et d'interaction entre la terre et la mer, entre l'espace urbain et les milieux naturels, entre l'action de l'Homme et l'histoire du Vivant sur la planète. C'est un lieu qui a quelque chose de très fort à nous enseigner et à nous inspirer...

Mon rôle a consisté à aider les agents du Parc à construire une interprétation originale de ce territoire : dégager une idée forte qui en émane, trouver des façons de piquer la curiosité, d'interpeller les visiteurs, de provoquer tantôt l'enthousiasme ou la réflexion. Et aussi de renouveler - et peut-être ré-enchanter ? - le regard des habitants sur "leurs" Calanques ».

PARTAGES ET ÉVALUATIONS EN COURS DE PROJET

Afin de contrôler la qualité de notre travail et permettre une appropriation progressive du schéma d'interprétation dès son élaboration, il a été choisi de présenter son état d'avancé auprès des instances de gouvernance du Parc national : Conseil Economique Social et Culturel (CESC) / Conseil Scientifique (CS) / Conseil d'Administration (CA); ainsi qu'auprès du Groupe des Propriétaires Publics du Parc (GT3P) et de notre réseau Educalanques qui seront amenés à mettre en place leurs propres projets d'interprétation et donc à utiliser directement ce document.



Trois newsletters diffusées à un large groupe d'acteurs du territoire et publiées sur notre site internet ont permis que l'information soit plus globalement partagée.

Ce travail de diffusion et d'appropriation du schéma d'interprétation sera poursuivi une fois qu'il aura été validé, à la fois en interne et en externe (cf. Partie 3).

UNE VALIDATION PAR LA GOUVERNANCE DU PARC NATIONAL

Une fois le travail achevé, le schéma a suivi le processus classique de validation des documents stratégiques du Parc national des Calanques : CESC, CS et CA lui donnant ainsi une validité politique à l'échelle du territoire.



AGIR POUR VALIDER LA STRATÉGIE

Cinq mises en œuvre présentées dans le document principal ont été réalisées pendant dès conception du schéma pour qu'actions concrètes et pensée stratégique se nourrissent mutuellement. Ainsi le schéma d'interprétation est :

- plus robuste par les questions pratiques auxquelles nous l'avons confronté mais aussi par les apports de savoir et la diffusion auprès des partenaires que ces démarches ont entraînées ;
- plus facilement appropriable car des exemples tangibles sont disponibles.